Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260605-2026_05_017-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 5 juin 2026

Date de convocation : 29 mai 2026
Date d'affichage des délibérations : 10 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PLEYBEN, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Arvest, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Amélie CARO, Maire.

Assistaient à cette réunion : **BIZOUARN Jean-Yves, CARO Amélie, HEMERY Ludivine, LALLOUET Maëlle , LE DÛ Marie-Paule, LE GALL Didier, LE PAGE Isabelle, LE RAY Gwénaëlle, LUCAS Raphaëlle, NEUMANN Patrick, PAVEC Brigitte, PERSON Patrice, PETILLON Stéphanie, PORHEL Alain, POULIQUEN Nathalie, ROBIN Christophe, SPRIET Benoît, TROMEUR Béatrice, URIEN Gildas, VAILLANT Jean-Claude, VERBECQ Rosine**

Absents représentés **: BOZEC Claire absente ayant donné procuration à Amélie CARO, GRASSI Géraldine absente ayant donné procuration à Raphaëlle LUCAS, LE GALL Steeve absent ayant donné procuration à Patrice PERSON, LE GOFF Pierre absent ayant donné procuration à Alain PORHEL, LEVER Olivier absent ayant donné procuration à Béatrice TROMEUR**
Absent excusé **: CERCLERON Christophe**

Nombre de conseillers : - En exercice : 27
- Présents : 21
- Votants : 26

==========

N° 2026 / 05 / 017 : Adhésion au réseau Villes Amies des Ainées

Mme le Maire rappelle que la commune a rejoint le Réseau Villes Amies des Ainées suite la délibération adoptée en juin 2021.

Pour confirmer la poursuite de notre engagement au titre de la présente mandature, il nous est demandé de délibérer pour la durée de notre mandat.

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives. Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Au vu des éléments énoncés ci-dessus, il semble important aujourd'hui pour notre collectivité de participer à cette dynamique et d'adhérer au RFVAA. Aussi, nous nous engageons à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la dynamique ainsi que les différentes étapes de la démarche Villes Amies des Aînés, à savoir :

- Élaborer un diagnostic territorial autour des huit thématiques Amies des Aînés*
- Définir un plan d'action Amies des Aînés, le mettre en œuvre et l'évaluer ;
- Informer annuellement le RFVAA de l'ensemble des étapes du projet et transmettre les documents s'y rapportant ;

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260605-2026_05_017-DE

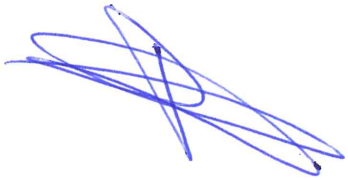
- Participer à la vie de l'association : échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site Internet du RFVAA, participation aux événements (colloques, journées de formation, voyage d'étude, concours Villes Amies des Aînés, etc.).
  *(Transports et mobilité ; Habitat ; Espaces extérieurs et bâtiments ; Lien social et solidarité ; Culture et loirs ; Participation citoyenne et emploi ; Autonomie, services et soins ; Information et communication)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, :

- **Décider de l'adhésion de la Commune au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (ainsi qu'au Réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS) ;**
- **Désigner en tant que représentant <u>titulaire</u> Mr Patrice PERSON pour représenter la collectivité au sein de l'association (doit être un élu de la collectivité)**
- **Désigner en tant que représentant <u>suppléant</u> Mme Béatrice TROMEUR pour représenter la collectivité au sein de l'association (peut être un élu ou un professionnel de la collectivité) ;**
- **S'engager à verser annuellement la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants (cette année, la cotisation sera de 160 €).**
- **Autoriser Monsieur/Madame le Maire à signer la Charte du RFVAA.**

Ainsi fait les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire de séance
Alain PORHEL



Le Maire
Amélie CARO

